



Association pour le Développement de l'Informatique Juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIJ DU 8 DECEMBRE 2011

BILAN ET PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2011-2012

Cette Assemblée Générale est pour nous l'occasion de vous présenter et de faire le point sur les activités de l'ADIJ depuis décembre 2010, date à laquelle s'est tenue notre précédente Assemblée Générale.

LES ACTIVITES PASSES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2010

L'ADIJ a commencé cette année 2011 par l'épreuve de la disparition de Christian Hazard, son trésorier depuis 40 ans et l'ami de beaucoup de ses membres. L'Assemblée Générale lui rend à nouveau hommage en rappelant encore une fois son courage, sa compétence, sa disponibilité, son humour aussi.

Il avait tenu à présent à la dernière AG il y a un an et au premier conseil d'administration de janvier malgré la dégradation de son état de santé, quelques semaines avant de nous quitter, preuve de son grand attachement à l'ADIJ.

Le CA a décidé que le prix ADIJ, qui récompense chaque année un jeune auteur de blog ou de compte Twitter en droit des TIC, porterait désormais son nom.

La reprise au pied levé de la fonction de trésorier a été assurée avec succès par André Moity, en dépit des nombreuses difficultés pour récupérer les dossiers et les chiffres de Christian Hazard. A noter aussi le remplacement, après 10 ans de fonctions de coordinatrice de l'ADIJ, d'Evelyne Medves par Marianne Mamou qui a pris la suite avec efficacité et bonne humeur, ce qui fût, là aussi, pour le nouveau bureau un grand soulagement.

Les activités de l'ADIJ en 2011 se résument en cinq « mardi », deux conférences, de nombreuses réunions de travail des ateliers et surtout une intense activité de la section Jeunes.

1. LES MARDIS DE L'ADIJ ET AUTRES CONFERENCES

1) Cinq « Mardis de l'ADIJ » :

Mardi 25 janvier 2011, de 9h à 12h
« Filtrage du net, droit et libertés publiques »
animée par Jean-Pierre Bigot, Expert judiciaire

Mardi 10 mai 2011, de 9h à 12h

« L'évolution des contenus et des accès aux fonds juridiques en ligne »
en partenariat avec l'Association Juriconnexion, première manifestation de l'atelier "Pratique des technologies de l'information au service du droit : panorama des outils de recherche, de gestion, de communication et de formation"

Mardi 14 juin 2011, de 9h à 12h

« Révision de la Directive européenne en matière de protection des données à caractère personnel : les besoins de modernisation et d'adaptation du cadre européen face aux nouveaux défis technologiques » organisé par l'atelier « Protection des Données Personnelles »

Mardi 20 septembre 2011, de 8h30 à 11h

« Réseaux sociaux en entreprise : risques et enjeux juridiques pour l'employeur et le salarié » organisé par l'atelier « Droit du Travail et Nouvelles Technologies »

Mardi 18 octobre 2011, de 8h30 à 11h00

« La perquisition informatique » organisé par l'atelier « Cyberdélinquance »

2) Deux conférences :

Jeudi 3 novembre 2011, conférence pour les avocats sur le thème « **Déontologie et Technologies** » Toutes les réponses aux questions déontologiques que se posent les avocats dans le cadre de leur exercice professionnel (sites Web, réseaux sociaux, publicité en ligne, confidentialité des données, etc.)
Comment communiquer en ligne ? Comment se comporter sur les réseaux sociaux ?
Comment protéger les données des clients et sécuriser les échanges ? etc.

Conférence animée par Anne-Charlotte Gros, avec comme intervenants :
Christiane Féral-Schuhl, Avocat au Barreau de Paris, Bâtonnier Désigné de l'Ordre des Avocats de Paris, Michèle Brault, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre et de la Commission « Déontologie » de l'Ordre des Avocats de Paris et Laurent CARON, Avocat au Barreau de Paris, Responsable de l'atelier ADIJ
« informatique de santé ».

Jeudi 8 décembre 2011, colloque de chercheurs, en partenariat avec l'ANR, sur « **La preuve informatique, quelles nouveautés techniques pour quelles évolutions juridiques ?** » (Logs, traces, courriels, SMS, tweets, riposte graduée...), sous la présidence d'Isabelle de Lamberterie, directrice de recherche émérite CNRS CECOJI, ancienne présidente de l'ADIJ.

BILAN DES MARDIS DE L'ADIJ : La formule des « Mardis » confirme son succès des années précédentes. Leur organisation et leurs thématiques font l'objet de propositions spontanées. C'est aussi de plus en plus souvent l'occasion, pour les ateliers, de communiquer sur un thème particulier tout en attirant de nouveaux membres.

2. LES ATELIERS DE L'ADIJ

L'organisation des travaux des ateliers a été revue : la règle est qu'ils se déroulent à huis clos, qu'ils sont libres d'avoir des intervenants et/ou invités ponctuels mais que s'ils fonctionnent en mode conférence avec un public régulier, ils doivent pratiquer une entrée payante (35€) pour les non-membres de l'ADIJ. Ils sont incités à communiquer sur leurs

travaux en organisant un « mardi » (ouvert au public) une fois par an. C'est également la formule retenue par les ateliers qui veulent prendre un nouveau départ avec des participants renouvelés. Un vademecum a été réalisé pour les aider dans leur organisation

Huit ateliers se sont réunis en 2011 :

L'atelier « Les nouvelles technologies en droit public » animé par Danièle Véret, avocat au Barreau de Paris (dveret@daniele-veret.com)

L'atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, coanimé par Christine Baudoin, avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit social (cbaudoin@lmtavocats.com) et Nicole Turbé-Suetens, expert européen et consultante en nouvelles technologies (suetens@gmail.com).

L'atelier « Espaces numériques de travail » animé par Philippe Bazin, avocat au Barreau de Rouen (pbazin@emo-hebert.com)

L'atelier « La protection des données personnelles : pratique, enjeux et perspectives » animé par Nathalie Métallinos, avocat au Barreau de Paris (Nathalie.Metallinos@twobirds.com) et Guillaume Desgens Pasanau, avocat et ancien chef du service des affaires juridiques de la CNIL (Guillaume.Desgens.Pasanau@ey-avocats.com).

L'atelier « Transmédias: enjeux juridiques, enjeux économiques »
Animé par Francine Choay-Besancon, FLFMedia (francine.besancon@flfmedia.com) et Christine Allan de Lavenne, avocat au Barreau de Paris (c.allan@hotmail.fr)

L'atelier « Informatique mondialisée : quelles incidences juridiques pour les entreprises utilisatrices de l'informatique mondialisée ? »
Animé par Bruno Langlois, Avocat au Barreau de Paris (blanglois@newton-law.com)

L'atelier « Pratique des technologies au service du droit : panorama des outils d'information, de communication et de formation » animé par Jean-François Figuié, directeur général adjoint de EFE Formation (iffiquie@efe.fr)

L'atelier « Cyberdélinquance » animé par Myriam Quémener, avocat Général à la Cour d'appel de Versailles (mquemener@hotmail.fr)

Trois ateliers vont se relancer en 2012 :

- **L'atelier « Paiement et monnaie électroniques : quelle régulation et quelles opportunités en France et en Europe »** animé par Cathie-Rosalie Joly, avocat au Barreau de Paris (cathierosalie.joly@ulyes.net)

- **L'atelier « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information : enjeux, mise en œuvre et perspectives »** coanimé par Sophie Soubelet-Caroit, avocat au Barreau de Paris (ssc@soubelet-avocat.com) et Antoine Latreille, Professeur à l'Université Paris-Sud (antoine@latreille.name).

- **L'atelier « Informatique de santé : aspects juridiques et techniques »** animé par Laurent Caron, avocat au Barreau de Paris (laurent.caron@caron-avocat.fr)

Un atelier est à relancer ou à clôturer :

- L'atelier « **Chiffrage des préjudices dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies et techniques associées : approche méthodologique, juridique et technique** » animé par Claude Bodeau, expert judiciaire en informatique et techniques associées (NTIC) (claudébodeau@neuf.fr) et Sandrine Le Mao (sandrine.lemao@cdassociés.fr)

Deux ateliers ont clôturé leurs travaux :

En novembre 2011 :

- L'atelier « **Cloud Computing : solutions aux risques juridiques et catalogue des meilleures pratiques contractuelles** » coanimé par Helle Frank Jul-Hansen, directeur juridique ([hjulkansen@vmware.com](mailto:hjulhansen@vmware.com)), Béatrice Delmas-Linel, avocat au Barreau de Paris (bdelmas@dqfla.com), et David Feldman, gérant de SARL (david@feldman.fr).

En mars 2009 :

- L'atelier « **La responsabilité des hébergeurs** » coanimé par Thibault Verbiest et Bertrand Vandeveld, avocats au Barreau de Paris.

Un atelier va démarrer en 2012 :

- L'atelier « **Green IT – Environnement et Technologies** » animé par Olivia Gast, avocate au Barreau de Grenoble (oliviagast@gmail.com) et Pascal Paysant (pascal.paysant@gmail.com)

3. LES ACTIVITES DE LA SECTION JEUNES DE L'ADIJ

A. Les sessions d'orientation des étudiants en droit des technologies

Confirmation du succès de ces sessions organisées par Michèle Côme pour permettre aux étudiants en droit des TIC de rencontrer les professionnels de ce secteur : elles se sont diversifiées dans la mesure où l'Université Paris-Sud 11 de Sceaux n'a plus l'exclusivité : Paris X Nanterre s'y est ajoutée à la rentrée, et lundi 12 décembre, c'est au tour de Paris I et du Master 2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique d'accueillir des professionnels du E-commerce.

B. La rénovation du site www.adij.fr

La maquette réalisée par deux membres de la section Jeunes de l'ADIJ, pilotés par Anne-Charlotte Gros et par Fabien Waechter (Lexbase), a été présentée au CA du 19 septembre dernier. L'objectif était d'en enrichir le contenu, d'en améliorer l'ergonomie et le référencement et d'en moderniser l'accessibilité. A noter en particulier que l'espace réservé aux ateliers a été doté de nouvelles fonctionnalités, avec la possibilité, pour leurs animateurs, de communiquer sur leurs travaux par l'intermédiaire d'un blog : leur formation a commencé et se poursuivra l'an prochain).

L'ouverture du site rénové est imminente. Il sera inauguré en janvier prochain. Et continuera d'être animé par la section Jeunes.

C. La participation à la communication de l'ADIJ

Grâce à Karima Ben Abdelmalek, la section Jeunes s'est impliquée dans la communication de l'ADIJ, en réalisant notamment des interviews et en éditant sur le site des portraits de professionnels des TIC. L'ADIJ propose également aux étudiants de devenir rapporteur de ses différents ateliers, leur permettant ainsi de renforcer la préparation de leurs travaux dans le cadre de leur troisième cycle.

Enfin le Comité des publications a notamment permis que chaque « Mardi de l'ADIJ » fasse l'objet d'un compte-rendu rédigé par la directrice de la rédaction de Lexbase et publié conjointement sur son site sur celui de l'ADIJ.

Cette exigence de publication sur les deux sites (ADIJ et Lexbase) devra toujours être rigoureusement respectée. La formule des comptes-rendus pourra néanmoins être assouplie en s'ouvrant à des rédacteurs issus de la section Jeunes de l'ADIJ, sous le contrôle de Lexbase.

LES PROJETS 2012

1. LES MARDIS DE L'ADIJ ET AUTRES CONFERENCES

- Cinq « mardis » sont d'ores et déjà programmés en 2012 :
 - **10 Janvier** : Technologies et Environnement par l'atelier Green IT ;
 - **14 février** : Cloud computing et protection des données personnelles par les deux ateliers du même nom ;
 - **27 mars** : L'évolution de la réglementation des paiements électroniques, par l'atelier Paiement et monnaie électronique ;
 - **En avril**, un « mardi » sur le thème : Stratégie et organisation des cabinets d'avocats ;
 - **12 juin** : E-learning, formation initiale et continue en droit, par l'atelier Pratique des nouvelles technologies au service du droit »
 - **3 juillet** : mardi de l'atelier Transmédias

- **Autres manifestations** :
 - **23 mars** : Formation sur les logiciels du cabinet d'avocats, organisé en partenariat avec l'EFB, dans le cadre de la formation continue des avocats ;
 - **Fin mars** : Formation sur le Cloud Computing au service des juristes d'entreprise, en partenariat avec l'AFJE ;
 - **Fin août**, l'ADIJ sera partenaire des organisateurs des journées "RURALITIC" sur l'aménagement numérique des territoires, qui se tiendra à Aurillac, à la manière d'une université d'été. L'atelier "Les nouvelles technologies en droit public" apportera son expertise juridique au cours de deux sessions :
 - l'une sur le thème "Nouvelles technologies et déontologie des fonctionnaires territoriaux" ;
 - l'autre intitulée "Droits et obligations des élus locaux en matière de communication par les nouveaux médias".
 - **22 et 23 novembre** : Conférence européenne E-Justice en partenariat avec Juriconnexion, l'AFJE, la DGRI (Rupert Vogel), l'association allemande d'informatique juridique (Herberger Sarrebruck et d'autres pressenties comme la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles.
